L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLÉANS.

MERCREDI, 20 NOVEMBRE 1889.

THEATRE DE L'OPERA.

Débuts de Mme D'Arcy.

Pas tentative la recette réalisée hier par la *Favorite*, mais suffisamment convenable et très acceptable en fin de compte.

La cadre de la *Favorite* n'a point—heureusement—les proportions de drame lyrique, tel qu'on le comprend aujourd'hui ; néanmoins, l'œuvre a conservé bien des côtés charmeurs encore ; il est la nombre de ravissantes mélodiques, auxquels on se laisse prendre toujours.

Heureusement, notre ténor tellement artistique qu'on peut affirmer qu'il est mort d'un tuberculeux, après en avoir été démenti, avait un talent, un génie captieux; n'était un doyen d'allemand amusités.

Il avait ce don si précieux de se pénétrer spontanément d'un livret.

Que si une situation lui plaisait, parlait à son imagination, brûlante jusqu'au danger, la fin l'a trop prouvé, hélas ! il s'en imprégnait, il se l'incorporait, pour ainsi dire, et avec une merveilleuse rapidité de concept, il la traduisait en pages radieuses, touchantes jusqu'aux larmes ici, et, plus loin, de très-puissante envergure.

Ainsi en présence d'un drame bien saisi, bien embrassé, Donizetti devenait un improvisateur rarement égalé; nous parlons toujours du jet mélodique.

Ce fut ainsi qu'en moins d'un mois, et comme nous les verrons, il conçut, écrivit et orchestra un *Lucie*, une commande du roi de Naples ; ainsi qu'en une seule soirée il jeta sur le papier—et il n'en modifia pas une seule mesure—le quatrième acte de cette *Favorite*, dont quelques faux prophètes avaient dit qu'elle ne resterait pas au répertoire.

Or, vous le savez, partout elle est une des colonnes de ce répertoire; et pendant une longue période de combien de directions ne fut-elle pas la ressource, la fortune ?

A coup sûr, et après quarante et quelques années d'existence, on ne pourrait exiger d'elle la même influence sur la recette.

Pourtant elle est toujours là, survivant aux évolutions de l'art; et, chaque saison, un reprise fournit à peu près invariablement une carrière de deux ou trois recettes, d'un bon rapport.

L'exécution d'hier a, dans plusieurs de ses parties, valu bon, chaud accueil même, aux interprètes.

Nous redoutions quelque peu, convenons en, le rôle de Fernand pour M. Mary, et nous devons reconnaître qu'il nous a mis le plus souvent dans notre tort. Or on ne sait pas bien quel plaisir un critique—pas trop grincheux, bien entendu—ressent à faire pareil aveu.

Il en est beaucoup peut-être dans le public qui s'imaginent que nous trouvons bonheur à darder des artistes. Comme ils se trompent! Ceux-ci se plaisent parfois, entr'eux, à une réciprocité de lardons; mais, croyez-le, il en va bien autrement de ceux qui sont chargés d'être les historiographes, les analystes du théâtre.

Avant d'entamer un compte-rendu ils roulent bien des fois la plume entre leurs doigts; ils cherchent un prétexte pour dire du bien et sont très heureux quand ils en ont. Ils s'évertuent aussi à atténuer le blâme et appellent à eux toutes les rosaces phraséologiques dont ils disposent.

Et cependant à ce métier que d'ennemis ne nous faisons-nous pas! Vienne même un tout petit mot de réserve et tôt veillé que toutes les louanges, même complaisantes, publiées précédemment, sont oubliées.

Heureusement qu'à ce métier de critique—dans lequel nous avons vieilli—on acquiert une haute dose de philosophie et l'on finit par ne plus s'émouvoir en rien des orages de la vanité. On en sourit, on passe et l'on ne cède pas même à une velléité de rancune, qui vous rendrait plus sévère.

Oui, nous pouvons, nous devons le dire, si des imperfections sont à noter dans la représentation d'hier, le bien y a également sa belle part.

Mme Laurington, M. Mary ont, à diverses reprises, enlevé leur public, et le plus souvent nous étions parfaitement d'accord avec ce public, qui, d'ailleurs, juge sourcerain, quoi qu'en disent les fort forts et les infirmés, n'inquiète peu qu'on soit ou non de son opinion.

C'est un cœur multiple; il rend ses échos.

Nous aurons probablement à revenir sur cette soirée dans notre critique du dimanche et nous entrerons alors dans quelques détails sur Fernand, sur Léonor.

Ce dernier rôle, n'hésitons pas à le déclarer, a encore mieux mis en relief les très sérieuses qualités de Mme Lavington—voix, chant, jeu scénique—qui lui est plus favorable que celui d'Azucena ; le chanteuse y a prouvé que le contralto se donne parfois le luxe de se lancer et de s'affirmer dans l'échelle du soprano. Mme Lavington a eu la mention de drame lyrique ; elle eût aussi la communiquer à son auditoire.

Nous aurons probablement à revenir sur cette soirée dans notre critique du dimanche et nous entrerons alors dans quelques détails sur Léonor, sur Fernand.

Jusque là c'est justice d'écrire que M. Sacoarean a réussi plus d'un passage du rôle d'Alphonse et que M. Debar a été un Balthazar fort respectable.

Ni l'un ni l'autre n'ont été irréprochables, à coup sûr ; mais le premier a apporté dans son chant un tempérament trop souvent absent dans le rôle d'Ashton, de *Lucie*; le second était plus maître de sa voix et en parcourait, en réglait mieux les registres.

Demain *les Huguenots*.

Nous nous sommes déjà expliqué sur l'interprétation du premier soir, sur ses réussites, sur ses défectuosités ; nous nous plaisons à espérer qu'il y aura, encore, à cette seconde représentation, un progrès dans le bien.

Tels sujets ne peut n'ont besoin de nous aujourd'hui — se dégageront de ces exhérances auxquelles—par excès de zèle on croit trop fréquemment devoir se livrer quand on se présente devant un nouveau public; ceux-là seront en meilleure entente avec les intentions, la justesse; les choristes iront avec plus de sûreté aux ensembles; l'orchestre aura plus grand souci des nuances et sera moins économe du piano.

La distribution de l'ouvrage restera la même, ou le sait, à une exception ; la place de Mme Destrac sera prise par ... rgy dans le rôle de Valentine. ... istration s'est donné, cette ... leuse de deux faisceau et ce sera ... de Mme D'Argy dans cet ...

... ons en l'avantage de voir Mme ... une seule fois, mais, nous ne ... d'elle. En cette occasion nous ... pas sur le public même l'avance ... ition. De ce public nous imagi... va les exigences du répertoire, ... combrement des études, l'... se représenta en scène sans même ... l'app de la répétition et que forcément il lui aura fallu se contenter d'un simple raccord.

Ce sont là témérités auxquelles il faut s'habituer dans une exploitation comme celle de notre Opéra, dont la première condition de réussite est l'entrance de vitesse.

Alors nous pouvons, pour le coup, en pleine connaissance, mais nous avons l'espoir que de cet ensemble se dégagerons un excellent concert où que les Valentine de Mme Lavington ayons avoir réuni toutes deux, n'en viendront pas moins en excellente intelligence.

Ce n'est pas toujours le cas au théâtre ; l'on nous pardonnera donc l'expression de ce vœu.

A demain.

L. PLACIDE CARONDE.

Grand Opera House.

The Wife qu'on joue actuellement au Grand Opera House, est une comédie qui ressort de la ligne ordinaire. Là on trouve réellement la touche d'un homme de théâtre.

Mais les pièces, même les mieux tricotées, tombent, quand "les chinoiseries sont allemandes," et elles ne sont point confiées à des interprètes de mérite. Tel n'est point le cas dans l'espèce. L'ensemble des acteurs qui donnent les rôles de *The Wife*, est à citer ; tous, quoiqu'aux plus secondaires, sont émules à des sujets qui connaissent leur métier et qui depuis longtemps jouent l'œuvre. Le concert est complet et les belles recettes en matinée donnent deux jusqu'à la fin de la semaine.

Aujourd'hui deux représentations de *The Wife*—à midi, à huit heures.

Orphéon Français.

Une répétition générale publique de [illegible] aura lieu ce soir à 8 heures, et [illegible] à la salle du Cercle, rue [illegible] d'Orléans et Royale.

Académie de Musique.

Les Brigands, d'Offenbach, sont un de ces ouvrages heureux qui ne perpétuent au théâtre. Les cheveux blancs ont beau leur venir, à chaque reprise, ils ont comme un regain de jeunesse. On en connaît par cœur chaque page pourtant, n'importe; il plaît aux foules de les entendre encore.

Cela est tellement vrai que cette seule raison des *Brigands* mardi à la troupe de MM. Grau et Fitzgerald pour une matinée à travers les Etats-Unis.

Comme l'administration de l'Opéra jubilerait, dites, si elle pouvait ainsi battre monnaie avec une pareille partition !

Nous l'avons écrit hier, les principaux sujets de cette compagnie sont fort sympathiques au public; il y a là de l'entrain, des voix et un ensemble qui réunissent toutes les notes de séduction, toujours pour le même personnel. Il en naît chaque fois une sorte d'existence mutuelle; l'on arrive ainsi à des effets surprenants.

Cette reprise de l'opérette—et opérette du bon temps—a porté bonheur à l'Académie de Musique. Du monde chaque soir.

Il y en aura aussi à la matinée d'aujourd'hui, car *les Brigands* seront joués à midi et seront aussi le spectacle de la soirée.

Dimanche prochain : *A Night off*.

Théâtre St-Charles.

Nous vous avons parlé du chien Tric, qui se livre à de véritables prouesses dans le mélodrame : *Lench King*. Ce n'est pas le seul quadrupède qui collabore au succès, le cheval aussi est de la partie et il y met très supérieurement.

Est-ce à dire qu'il ne faille noter ici que des interprètes à quatre pattes ? Nullement ; la troupe a sa valeur et la preuve en est dans la vogue qu'elle obtient depuis dimanche.

Aujourd'hui même spectacle, en matinée, en soirée.

Musée-Théâtre.

Se souvenir que cejourd'hui est la dernière journée du programme actuel. Ce spectacle étant très divers et très intéressant, nous engageons le public à ne point négliger cette dernière occasion de voir les troupes et les phénomènes actuellement au Musée-Théâtre.

On peut, pour demain, compter sur un complet renouvellement d'affiche, de haut en bas; rez-de-chaussée et premier étage.

Prix d'entrée 10 cents.

Quartette Club.

Le "New Orleans Quartette Club" s'est fondé il y a sept ans. Pendant cette période il a donné de nombreuses soirées musicales ; soirées invariablement complimentaires. C'est là une libéralité que nous nous plaisons à reconnaître. De plus, jamais cette association ne refusa son concours à une œuvre d'intérêt public, à un artiste de mérite.

Aujourd'hui le Quartette Club, dont le budget a ses exigences, se présente, pour la première fois, devant le public, en qualité de bénéficiaire.

Il annonce un concert vocal et instrumental, qui aura lieu après demain vendredi 22 novembre, au Gruenewald Hall.

Nous n'en connaissons point le programme ; mais on nous dit que les plus grands soins ont été mis à sa composition.

Parmi les exécutants on nous cite Mlle Lizzie Carruthers et M. G. Ricci.

Mlle Carruthers ne s'est jamais fait entendre en public, mais elle s'est acquis un véritable renom dans les salons de la Nouvelle-Orléans.

M. William E. Schuppert tiendra le piano.

On commencera à 8 heures.

Bal militaire.

C'est après-demain, 22 novembre, qu'aura lieu le bal militaire du "Louisiana Field Artillery," batterie B.

Nous avons déjà eu l'occasion d'en parler à nos lecteurs, auxquels nous pouvons donner l'assurance que rien n'a été négligé pour que la soirée marque et laisse un brillant souvenir.

Depuis plusieurs semaines déjà on s'occupe de cette fête, qui se donnera à la Salle du "Washington Artillery" et sera une véritable ouverture de saison.

DE DA SUSPENSION ; SES DANGERS.—La question de la suspensions dans le traitement des affections nerveuses, a vivement préoccupé le public médical. Cette méthode, préconisée par le professeur Charcot, a eu immédiatement des adeptes fervents, qui espéraient réaliser la guérison des maladies nerveuses les plus rebelles. La vérité est que la suspension amène l'amélioration de certains accidents d'origine médullaire, mais c'est une erreur de croire à la guérison de l'ataxie locomotrice par ce procédé.

Au congrès de médecine interne tenu à Kiew, cette année, M. G. Lombroso a fait connaître le résultat de quelques expériences entreprises sur les animaux, pour déterminer l'effet de la suspension sur les centres nerveux.

Dans ce but, il suspendit des animaux, mais en ayant soin d'ajouter des poids au corps de l'animal, de façon à ne rapprocher autant que faire se pouvait de la proportion qui existe entre le poids de la tête de l'homme et le poids de son corps. Les animaux succombèrent après des séances. L'autopsie démontra l'existence d'une congestion marquée de la moelle qui présentait aussi, dans son intérieur, des petites hémorragies.

D'autres animaux, subissant plusieurs séances de suspension, mais sans aucun inconvénient. L'expérimentateur pensait pas augmenté le poids du corps des animaux. Ceux-ci furent sacrifiés. L'examen démontra l'intégrité absolue des centres nerveux.

M. Lombroso croit donc que la suspension détermine une congestion très active de l'axe cérébro-spinal. Cette congestion peut être utile dans le traitement de certaines affections médullaires. La meilleure preuve, c'est l'amélioration obtenue chez certains ataxiques soumis à des séances répétées de suspension. Mais ce moyen de traitement ne doit pas être employé d'une façon banale. Il y a lieu d'exercer une surveillance spéciale sur les malades qui sont traités par la suspension.

MILLE HUIT CENTS FRANCS DE DIAMANTS DANS LE VENTRE D'UN CHIEN.—Le propriétaire d'une brasserie de la rue de Châteaudun, à Paris—M. V. . . —est un amateur de chien comme il y en a peu.....

Il avait consacré tous ses soins, dernièrement, à un jeune caniche d'une race assez rare, qu'il affectionnait particulièrement. Néanmoins, cédant aux sollicitations pressantes d'un de ses clients, il consentit à lui céder son chien.

Malheureusement, l'animal mourut pendant la nuit, et le lendemain matin, au lieu de la somme promise, l'acquéreur ne rapportait à M. V. . . . qu'un cadavre.

On résolut de faire empailler le chien favori, et l'on fit, tout d'abord, pratiquer l'autopsie.

O surprise! Au cours de ce délicate opération, le vétérinaire découvrit, attaché aux entrailles de l'animal, un riche pendant de boucles d'oreilles orné d'un diamant d'une valeur d'environ 1,800 fr.

Curieuse coïncidence : depuis huit jours, on pouvait lire sur tous les murs de la rue de Châteaudun, une affiche "promettant une bonne récompense à la personne qui retrouverait un pendant d'oreilles perdu dans les environs."

Inutile d'ajouter que le bijou trouvé dans le ventre du caniche a été remis à sa propriétaire.

UNE NOUVELLE PILE ÉLECTRIQUE.—Nous trouvons, dans la *Revue universelle des inventions nouvelles*, le très intéressant article qui suit :

"Un de nos correspondants nous communique le renseignement suivant : Un inventeur de Saint-Quentin vient de faire breveter une nouvelle pile électrique. Cette pile produit un courant absolument constant ; elle peut donner indéfiniment tous les effets désirables, et bien actionner tous moteurs électriques, et cela sans autre manipulation que l'ouverture ou la fermeture de deux robinets.

"Mais, ce qu'il y a de plus remarquable dans cette nouvelle pile, c'est que son inventeur y a remplacé le zinc généralement employé, par de la fonte de fer ! Il emploie du liquide ordinaire de son invention, qui coûte dix centimes le litre et qui lui permet de ne pas relever ses fontes..... nous allons dire ses zincs, lorsqu'il se sera usé par de sa pile.

"A nombre égal, la fonte d'aimant beaucoup moins vite que le zinc et coûtant sept à huit fois moins cher. Il n'existe que la différence en métal consommée est tellement minime, que son évaluation pourrait pour ainsi dire être négligée dans le prix de revient de la journée de la force produite par cette nouvelle pile."

O'Gaît en faire d'un chinois pratique.

—Gom ki-donne ? dit une artiste, si je mets les pieds dans le plat ?

—Oui, répliqua une bonne petite camarade, mais n'oublie pas les tendons !

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 20 nov. 1889.—Indications pour le Louisiane : Beau temps, plus chaud, vents du sud.

Température du 19 novembre 1889.

Observations faites à 7 h. 1/2 du matin, à l'Observatoire météorologique de la Nouvelle-Orléans, rue du Canal.

Hiram Cunningham et Bowman.

	Fahrenheit	Centigrade
Température maxima.....	82	27
Température minima.....	64	17
Température moyenne.....	73	22

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS.

Recettes au Bureau de l'état civil dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Joseph Frank à Mlle Mary Mantos.
Nicolas Bonfanti à Mlle Alessa Blanco.
Ferdinand Dubois à Mlle Julia Hamerlin.
Jean Pierre Bruyas à Mme D. R. Cassell.
Jean Mme Mary Tigue.
Clément J. Magendie à Mlle Marie Louise Lemaire.
Antonio Mendez à Mlle Serafina Moll.
Chas. Guyot à Mlle Emma Herbert.

Naissances.

Mme Alexandre Chinchio, un garçon.
Mme David R. McCourt, un garçon.
Mme C. Jeffries, un garçon.
Mme Joseph Schexnaider, un garçon.
Mme Hermann Jungling, Jr., un garçon.
Mme John Hartley, une fille.
Mme Jos. Kehoman, une fille.
Mme Frank Alexis, une fille.
Mme Patrick Dunn, une fille.
Mme Joseph Bonnecaze, une fille.
Mme Christina Meeber, une fille.
Mme Peter Haggerty, une fille.
Mme Samuel Chevalier, une fille.
Mme Henry Stoker, Jr., une fille.
Mme John Schlesinger, une fille.
Mme David Wilson, une fille.

Décès.

Revd G. Bateson, 2 ans, 23 rue Mar ngo.
Mme J. F. Pigeon, 27 ans, 7 Nouvelle Line.
Laurence Brown, 23 ans, rues Dublin et Constance.
Charlotte Fields, 66 ans, avenues Henry Clay et St-Charles.
Phebe Wahl, 19 ans, avenue Louden et rue Tonnelier.
Barbara V. Farber, 3 mois 23 rue Marigny.
Irvin Jackson, 6 jours, 671 rue St-Claude.
Ambour Bernbach, 6 semaines, 49 rue St-Thomas.
Maria Manuel, 23 ans, 675 rue Calliope.
Thomas Hunter, 50 ans, 71 rue Abolie.
Lawrence A. Duffy, 30 ans, 281 rue Constantinople.
Mme Martha A. Henry, 81 ans, 231 rue Calliope.
George A. Gmeaul, 24 ans, 49 rue Dauphine.
Thomas Hunter, 50 ans, pavillon Ste-Marie.

Ventes inscrites au bureau de l'auctionateur des délaissons :

Mutual Loan and Building Company à J. A. Moffett, deux terrains bornés par les rues Canal, Roman, Gasquet et Derbigny, $3,190.

B. Lacoste et autres à J. Duthu, un terrain borné par la Promenade Carondelet, les rues St-Pierre, Robertson et Claiborne, $1,200.

Cour de Circuit.—Lou Alexander, vente de liqueurs sans licence, $10 d'amende.

Cour Suprême.—Geo. Wilson contre la Great Southern Telegraph Co. Jugement renversé et rendu en faveur du demandeur.

Mme B. Heath contre J. Hernandez. Jugement confirmé.

Vicksburg and Shreveport Railroad Company contre Hodge. Jugement annulé.

Jos. Canada contre la Cour d'appel. Jugement confirmé.

Cour Civile de District.—Succession de Euphémie Blanche. Les comptes sont approuvés.

Tony Buhalovich contre M. Geann. Jugement confirmé.

John Smith contre Bonzo et Kenner. Jugement confirmé.

Succession de Frank Lamick. Les comptes sont approuvés et les fonds distribués.

Roth, Bumer & Fant contre E. H. Caulfield—Jugement par défaut.

Succession James O'Rourke—Les héritiers sont mis en possession.

Wm. Hart contre J. M. Aiedie, pour $100.89.

E. B. Henville contre Chas. Frank, pour $158.

A. C. Moïse demande l'émancipation.

A. L. Spalding & Cie., contre Hauter & Gendinger, pour $1133.

Lena Weber contre Jacob Ziegler, pour obtenir le divorce.

Procès pour $150 de licences contre Aaron Gegenheim, Peter R. Angelovich, Edward Adler, John Bertucci & Co., J. W. Desarest & Co., James T. Hampton, J. B. Gribble, W. Lay, Mr. J. Mulvihill, Joseph Otari, M. Fédérsen & Co., R. E. Rice & Co., Vacuum Oil Company, Hood, Bambright & Co.

Le jury suivant a été nommé pour cinq semaines :

Frank X. O'Donnell, Fernand C. Villeré, Patrick J. Gillen, Adolph Doucet, Christian Clement, Samuel Barnes, Wm L. Hamlet, Thos. J. Raymond, Emile D. Aron, Adolph Dumser, D. M. Tooey, Henry Erd, Bernard Magier, James Tourné, Jos. Blanchet, John McNally, Lawrence G. Levy, Samuel H. West, Henry Armstrong, Albert E. Mouret, Alfred Jardet, Edw. T. Brockeridge, Edw. Birmingham, Jos K. Bowcock, W. W. Wilson, John M. Dauberl, Louis H. Rousseau, Jr., Blouneau, Wm Garvey, Louis C. Torterich, Charles W. Davidson, Christopher Chaffe, Jr., James Sherrard, Charles A. Kaefmann, Rudolph Klotz, Felix Vacarro, Jos. D. Proctor, Alcide Demares, C. K. Browning, Morris Goldstein, A. Rouse, J. C. Smith, Morris A. Ross, J. H. Hemstermaker, John E. White, Joseph Bofil, Wm F. Gottschalk, Chas J. Hoyt, Charles A. Adams, Félix A. Bates, Edwin C. Howard, Rudolph Lion, Sam'l M. Todd, Wm J. Farrell, S. H. M. Gilbert, Odon Labazee, Ernest Lagarenne, Geo. J. Leitz, C. J. A. Deery, Louis J. Sparl, James Darier, Peter H. Kenan, Stephen F. Bandier, Frank Schroeder, Sam. J. Hart, John L. Wogan, W. D. Chamberlain, M. J. O'Connor.

Cour Criminelle.—Section A.—Willie Williams, coups et blessures. Ordonnance de non lieu.

Section B.

La session de la Section B s'est ouverte hier.

Une ordonnance de non lieu a été rendue contre Emma Rowell, accusée de vols de fait.

CONSEIL MUNICIPAL.

Le Conseil s'assemble à 7 h. 30, sous la présidence du Maire. 23 membres présents.

Lecture du message du Maire, ainsi conçu :

1. Rapport du trésorier pour la semaine finissant le 19 novembre 1889.

2. Rapport du Commissaire de police et des édifices publics, relativement à l'éclairage électrique des différentes institutions.

3. Communication du surintendant de la Recette Gravel Co., pour obtenir un délai de 60 jours pour terminer le pavage de certaines rues.

4. Communication des commissaires de la Maison de Refuge, qui demandent l'augmentation de leur subvention.

La maire annonce dans un message spécial qu'il a signé l'ordonnance W. Morgan Gerlog, pour la perception des taxes et licences. Il demande qu'avant la signature du contrat le Conseil d'ordre public examine le cautionnement du contracteur et que le Conseil le sanctionne. Adopté au Comité d'ordre public.

Communication du Board of Underwriters qui propose la cap. Tom O'Neil comme chef du corps de pompiers du deux district. Référé au comité spécial des pompiers département du feu.

Communication du comité de police dans laquelle il demande que le contrat pour la location des écuries de police soit donné au marché Ste-Marie.

Les écuries devront payer comptant le loyer du premier mois et les suivants pour les 30 autres mois auront dû lui être payables sur 15 de chaque mois. Ils paieront en outre, dans le délai de 5 jours suivant la signature du contrat une somme de $10,000 et pour la première année une somme supplémentaire de $6,000, au total $20,000 qui seront donnés par la ville pour tenir les marchés en état.

Le comité du département du feu a soumis ses rapports au sujet du Farmerspatent projeté avec les compagnies. L'ordonnance est référée au comité.

Pétition au comité, une pétition de la Southern Telegraph Co. pour obtenir une allocation de $10,000 pour 1890.

Pétition de marchands des rues Desparts, Jaille, Howard et Claiborne, qui demandent une allocation de $16,000 pour le pavage de ces rues.

Référé au comité du budget.

Adoption d'une ordonnance autorisant le Fleisher Refining Co. à placer certaines tuyaux aboutissant au fleuve.

Autre pièce relative au paiement de $5,000 provenant du legs C. J. Michel, lequel est fait en faveur des aveugles. En cas de non paiement par l'exécuteur testamentaire, des poursuites seront intentées.

Adoption d'une ordonnance abandonnant une partie de quai à J. B. Woods de Pile et Dauphine à Jane.

Les propositions de M. Hall d'entretien de l'American Fuse Company à construire une voie ferrée ont été référées au comité.

M. Bolton annonce que le comité du budget se réunira ce soir et le Conseil ajourne à huitaine.

L'état de M. Davis.—De nombreux visiteurs se sont présentés hier à la résidence de Prytania, dans le but d'obtenir des nouvelles de la santé de M. Davis. Aucun d'entr'eux, à l'exception du neveu du malade, n'a été admis à le voir. Il est été, toutefois, en apprenant de la bouche du docteur et de ceux qui le soignent, que la fièvre a complètement disparu, et qu'en conséquence on pouvait espérer la continuation de ce mieux vers le mieux.

Trouvée morte.—Hier matin à 7 h. 15, on a trouvé morte sur le trottoir, conçignare Nouvelle et Prytania, une négresse du nom de Kate Cypress, âgée de 45 ans, qui habitait conjointement Prytania et Liberté.

Le coroner déclaré qu'elle était morte d'une maladie de cœur.

Grand Jury.—A l'heure de l'ajournement de la Section A de la Cour Criminelle, le grand jury n'était pas prêt à rapporter sur ses travaux. Celui-ci peut sans doute soumis aujourd'hui.

Abus de confiance.—Le chef des gardes de M. Chas. Dormitzer, propriétaire de l'hôtel Vendetbault, en suspendant une somme de $55 qui lui avait été remise par son patron pour l'acheter un vêtement d'hiver. Il laisse par mal de dettes chez les tailleurs et dans divers magasins.

On pense qu'il est parti pour le Texas ou le Mexique.

Le feu.—Hier à 4 heures 30 le feu a pris dans un hangar sur le derrière du numéro No 1311 1/2 de la rue Thalie, appartenant à Stephen Rappold, et habité de moitié par Dominique Pedt et Jos. Hughes. Dommages, $600.

Sur le fleuve.—Un nommé James Tumbley, âgé de 57 ans, qui se trouvait dans une embarcation sur le fleuve, en compagnie de Fred. Gilles, en face des Abattoirs, a eu l'idée de monter à bord du steamship *Manchester*, qui remontait le fleuve, et leur embarcation a été brisée par l'hélice du navire.

Tumbley a eu le bras droit enlevé en entier et a été blessé en outre à la tête. Ils ne sont accrochés aux débris de la barque, et deux autres individus qui se trouvaient non loin de là dans des embarcations leur ont porté secours. Gilles en a été quitte pour la peur, mais son compagnon a été transporté à l'hôpital dans un état très critique. Il a succombé dans la matinée après d'atroces souffrances.

Paragraphes.—On a trouvé rue Jackson entre Rousseau et St-Thomas, un sac de maïs qui a été déposé au Gare Poste.

—Hier, à 1 heure 30 P. M., au pied de la rue Sixième, deux balles de coton ont été endommagées par le feu à bord du steamship *Harrow*.

DEPECHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

WASHINGTON.

LE CHANTIER DE MARINE.

La Commission fait son rapport en faveur de la Nile-Orléans.

Il sera établi à Algor, comme étant le meilleur site sur la côte du Golfe.

Port Royal est recommandé pour la côte de l'Atlantique.

Washington, 19 novembre—Une dépêche spéciale dit que la Nouvelle-Orléans a été enfin recommandée comme étant le meilleur site pour un chantier de marine sur la côte du Golfe. Du moins tout indiquait, depuis quelque temps, ce résultat.

Le lieutenant Kennedy a présenté ce matin le rapport de la Commission au secrétaire de la marine Tracy et la nouvelle a été alors propagée publiquement. Le rapport en est très court et paîle en lui démontrant, de tous les sites proposés sur les côtes du Golfe et de l'Atlantique.

Nouveau ordonnateur contentieux.

Washington, 19 novembre.—Le département de la marine a approuvé aujourd'hui le contrat avec Harrison Loring, de Boston, pour la construction du croiseur No 11, au prix de $674,000.

Le secrétaire Tracy.

Washington, 19 novembre—Le secrétaire de la marine a donné l'ordre que l'escadre de l'Atlantique du Nord prenne la mer vers le 2 décembre.

L'amiral Ghérardi a été informé que le *Dolphin* fait partie de sa flotte qui se compose ainsi :

Le *Dolphin*, le *Kearsage* (navire amiral) le *Galena* et le *Yantic*.

L'ouverture d'invention.

New York, 19 novembre.—L'escadre d'évolution, partie d'ici hier, représente, à l'exception de deux navires, la force combinée de navires de guerre composée aujourd'hui connus de la marine. Elle représente aussi un plus haut degré d'excellence que dans aucune autre escadre composée de croiseurs d'un tonnage semblable.

La flotte est essentiellement américaine, et excitera la curiosité, sinon l'admiration, de toutes les puissances étrangères qui la verront. Depuis des années les étrangers sont habitués à voir le drapeau américain flotter sur des navires de bois très vieux, ayant, il est vrai, des équipages de première classe, mais ces navires étaient incapables de faire un service actif.

Ce qui a songé d'abord à envoyer des divers navires de la nouvelle marine à des stations étrangères, les uns après les autres, à mesure qu'ils seraient achevés, mais le secrétaire Walker a cru qu'en dépêchant ensemble en Europe tous les navires de guerre effectifs, l'impression causée serait meilleure.

Quoique les navires de l'escadre d'évolution ne appartiennent pas les navires de guerre les plus rapides de la nouvelle marine, ils sont tous grands manœuvriers.

Le Territoire peut faire plus de 17 nœuds à l'heure, le *Boston* et l'*Atlanta*, plus de 16, et le gros navire amiral *Chicago* peut filer bien près de 16 nœuds à l'heure. En d'autres termes, la moyenne de vitesse de la flotte est de plus de 16 nœuds à l'heure. Avec cette force de navires, on a l'intention de démontrer que les Etats-Unis peuvent construire une force de guerre, d'une utilité pratique aussi efficace aussi considérable que tout ce qui ne peut construire à l'étranger.

Ordre contre les pugilistes.

Londres, 19 novembre—Les autorités de la police ont décidé d'interdire les exhibitions publiques de pugilats en cette ville.

Composition Pacifique.

Londres, 19 novembre—Sir Henry James a continué aujourd'hui son discussion en faveur du Comité Parnell. Le *London Times* devant la Commission Parnell. Il a déclaré qu'une grande partie des fortes sommes reçues par les chefs du mouvement nationaliste irlandais a été employée à défendre des prisonniers ou quasi-acquittés des offenses agraires.

Les Mutins Victoria.

Londres, 19 novembre—On rapporte que la reine Victoria a fait demander à l'ex-empereur Dom Pédro de lui rendre visite.

L'ex-roi Milan.

Londres, 19 novembre—Une dépêche adressée au *Times* dit que l'ex-roi Milan, de Servie, aie avoir demandé à ce que l'ex-reine Natalie puisse voir son fils sans en permission.

Le Hatchoung.

Berlin, 19 novembre—Le Reichstag a repris aujourd'hui le débat sur la motion de Marx Bardt, proposant de supprimer le bill contre l'importation de boissons. Après une longue discussion la motion a été rejetée.

Résultats de libéraux nationaux ont voté avec les progressistes.

Comptes de Budget allemand.

Berlin, 19 novembre—Le comité du budget du Reichstag a adopté aujourd'hui à l'unanimité le bill qui pourvoit à l'organisation d'un nouveau corps d'armée.

Le ministre de la guerre a déclaré en comité que cette mesure était nécessaire d'autant plus qu'elle était étrangères à la nouvelle loi française relative à l'armée. Cette modification de l'armée, a-t-il ajouté, doit être considérée comme définitive.

Manifeste du nouveau gouvernement républicain.

Rio Janeiro, 19 novembre—Le manifeste du gouvernement républicain du Brésil est ainsi conçu :

"Concitoyens : Le peuple, l'armée, la marine et le gouvernement provisoire, ont décidé la chute de la dynastie impériale et l'abolition du système monarchique.

Cette révolution patriotique a été suivie par la formation d'un gouvernement provisoire dont la première mission est de garantir l'ordre, la liberté et les droits des citoyens.

En attendant un gouvernement définitif, celui-ci a été composé, d'hommes éclairés.

Ce gouvernement n'a que des agents temporaires, qui gouvernement et maintiendront la paix, la liberté, la fraternité et l'ordre.

La sécurité de la vie et de la propriété des habitants du Brésil, qu'ils soient natifs ou étrangers, sera sauvegardée.

Les opinions politiques seront respectées.

"L'armée, la marine, le département de la justice, les administrations civiles et militaires continueront comme par le passé. Le Décret No 78 du Conseil d'Etat sont abolis. Tous traités conclus par la monarchie avec les puissances étrangères sont approuvés. La dette publique, intérieure et extérieure, sera respectée ainsi que toutes les obligations contractées par l'ex-gouvernement.

"(Signé) DEODORO FONSECA,
"Chef du gouvernement provisoire."

Démission en liquidé.—Départ de Dom Pedro.

Rio Janeiro, 19 novembre—La république a été proclamée dans toutes les provinces.

Londres, 19 novembre—Une dépêche reçue ce matin de Rio Janeiro annonce que M. Da Fonseca, président du nouveau cabinet, a formellement annoncé le décret de bannissement contre la famille impériale. Dom Pedro part pour Lisbonne.

M. Da Fonseca a aussi déclaré qu'il continuerait à exercer une autorité exécutive suprême jusqu'à ce que le pays eût définitivement statué sur la forme du nouveau gouvernement.

En attendant, les fonctions ordinaires de l'administration continueront comme sous l'ancien régime.

Les dépêches d'hier ont eu un effet plus rassurant dans les cercles financiers.

Les valeurs brésiliennes au London Stock Exchange ont regagné aujourd'hui le terrain perdu hier, et elles sont cotées à une hausse de 2 à 3 points de plus qu'à la fermeture du marché hier soir.

L'opinion prévaut ici que le changement de gouvernement ne sera pas préjudiciable aux obligations financières brésiliennes.

Rio de Janeiro, 19 novembre—Don Pedro a refusé d'abdiquer, et a répondu à M. Fonseca et autres qu'il cédait seulement à la force.

Le gouvernement Dom Pedro.

Rio de Janeiro, 19 novembre—L'empereur Don Pedro a fait la réponse suivante à la communication qui lui a été adressée par le nouveau gouvernement républicain à sa déposition : "Considérant l'Adresse qui m'a été transmise le 17 courant à 4 heures P. M., j'ai pris la résolution de me soumettre aux événements, c'est-à-dire de partir demain pour l'Europe avec toute ma famille.

Je m'éloigne de ce pays adoré auquel j'ai toujours essayé de donner un grand témoignage de mon entier dévouement durant près d'un demi-siècle, comme chef de l'Etat.

Je conserverai toujours un sincère affectueux au Brésil et aussi des vœux pour sa prospérité."

(Signé) D. PEDRO DE ALCANTARE.

"Au gouvernement provisoire"

Lisbonne, 19 novembre—Le roi de Portugal a offert à Dom Pedro l'hospitalité de son palais de Lisbonne.

FRANCE.

Le journal *Figaro*.—Mouvement en faveur de la reconstruction de Saint-Pierre.

Paris, 19 novembre—Le journal *Figaro* dérit que les négociants de Hambourg ont reçu des dépêches de Rio Janeiro disant qu'un mouvement a été organisé en cette dernière ville pour la restauration de Dom Pédro, et que des rixes ont éclaté dans les rues entre les monarchistes et les républicains.

Chambre des Députés.

Paris, 19 novembre—M. Floquet, président de la Chambre des Députés a prononcé un discours aujourd'hui à la Chambre. Il a déclaré qu'il serait tout à fait convoir pour mettre de côté tout préjudice personnel et a assuré aux membres de la Chambre la liberté de la tribune. Toute la France, a-t-il dit, désire une entente parmi ses représentants, et, en terminant, il a fait appel à toutes les forces de la démocratie pour se rallier autour des républicains.

Le président du conseil, M. Tirard, a prié la Chambre de ne pas discuter aujourd'hui les interpellations qui doivent être mises à l'ordre du jour demain. Il a déclaré que le gouvernement était prêt à répondre à toutes les questions qui lui seraient posées. Il a ajouté que le gouvernement était résolu à maintenir l'ordre et à faire respecter les lois.

Les Etats-Unis.

Paris, 19 novembre—Le steamer *La Champagne* est arrivé hier de New York.

Le consul allemand à Hon Kong.

Berlin, 19 novembre—Le consul d'Allemagne à Hong Kong télégraphie qu'un typhon a ravagé le pays entre Hong Kong et Saigon.

Mouvement Roy, le chef Kurde.

Constantinople, 19 novembre—Mouvement Roy, le chef Kurde, accusé d'avoir commis des outrages sur les chrétiens en Arménie, a été emprisonné. Il a été ensuite mené à un examen privé.

Mouvement Roy sera jugé le 23 novembre et s'il est trouvé coupable, en subissa sera publié.

ÉTAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. No 76,207 — Division 2 — Pauline Bidot & Louis (Ecrivain), A. Bidot et P. D. Lewis) vs. Louis Schneider.—Ordre de Convoquer tous ceux qui